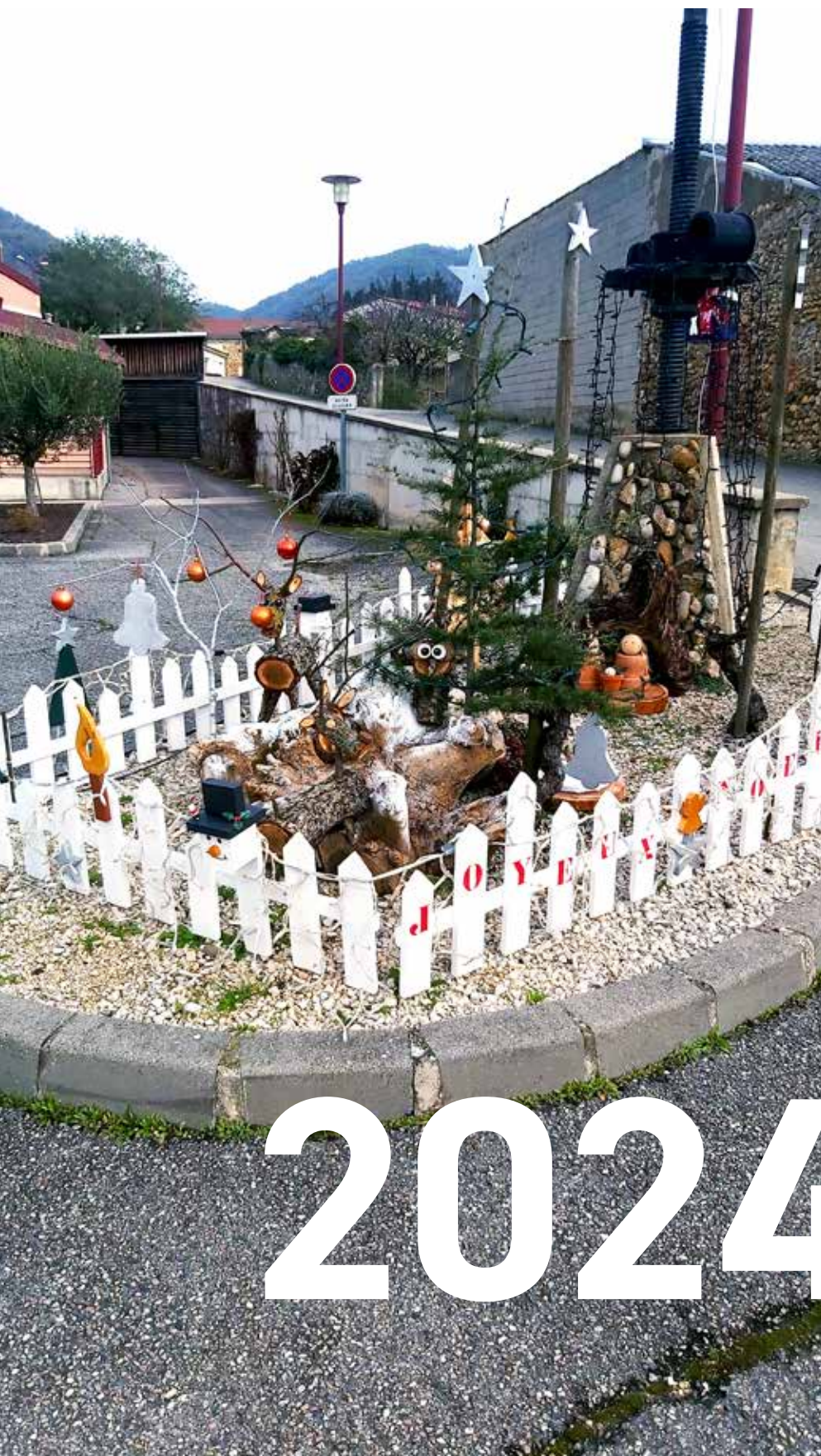




É R Ô M E

Bulletin municipal de la commune d'Érôme • Janvier 2024



2024

EROME.FR

JANVIER 2024

REVUE COMMUNALE

Le sommaire

03	Les informations pratiques	09	Le CCAS et le budget
04	Le mot du maire	10	Sirctom et déchets sauvages
05	Vos élus	11	Eaux de la Veaine
06	L'état civil	12	Maison France Service et Mutuelle
07	Le jeu	13	Les travaux
08	La bibliothèque	14	L'école



16 -19

L'actualité du village

20	L'amicale des sapeurs pompiers	27	L'amicale des anciens de l'usine
21	Scrap home déco et Arterôme	28	Le tennis
22	L'UNRPA	29	L'amicale boule d'Érôme
23	Les amis d'Érôme Ligerz	30	Seb Sports Evènements
24	La communauté St Martin	31	Le sou des écoles
25	Les amis du vieux SEG et le Yoga	32	L'agenda
26	Gymnastique Volontaire Érômaine		

Informations pratiques

● LA MAIRIE

04 75 03 30 50
mairie.erome@laposte.net
Facebook : Erôme

Horaires d'ouverture au public
Lundi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30
Mardi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30
Mercredi : 8h - 12h
Jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30
Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h30

Permanence du maire
Vendredi : 16h30 - 18h30
et sur rendez-vous

● ÉCLAIRAGE PUBLIC

Extinction partielle de l'éclairage public la nuit :
Du dimanche au jeudi :
23h - 6h
Vendredi et samedi :
1h - 6h
Seule la RN7 reste allumée pour des raisons de sécurité.

● SIRCTOM (déchetteries)

Mercuriol : 04 75 07 08 23
Sarras : 04 75 03 84 07

Horaires d'ouverture
Lundi au samedi :
Été : 8h30 - 12h / 13h - 18h
Hiver : 9h - 12h / 13h15 - 17h
Sur présentation de la carte magnétique à retirer en mairie.

● ARCHE AGGLO

3 rue des Condaminas
07300 Mauves
04 26 78 78 78

Accueil téléphonique
Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h

● LA BIBLIOTHÈQUE

04 75 23 50 97
bibliotheque.erome@hotmail.fr

Horaires d'ouverture
Mardi : 16h - 18h30
Vendredi : 16h30 - 18h

Inscription gratuite

● URBANISME

<https://sve.sirap.fr>
et choisir la commune d'Érôme

Pour une meilleure vision des projets sur notre territoire, un échange avec nos pétitionnaires et une maîtrise des autorisations d'urbanisme instruites.
En cas de difficultés contactez la mairie.

● RÉGIE SDED ÉRÔME-GERVANS

Secrétariat
Lundi : 10h - 12h
Mardi : 14h - 17h
Mercredi : 10h - 12h

Permanence téléphonique
Lundi : 14h - 17h

● EAUX DE LA VEAUNE

04 75 45 11 48

Horaires d'ouverture
Lundi au vendredi :
8h - 12h / 13h30 - 17h30

● ASSAINISSEMENT

En semaine : 04 26 78 57 60
Le soir et le week-end : 07 64 80 61 26

Horaires d'ouverture
Lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h

● CCAS

04 75 03 30 50
mairie.erome@laposte.net

Le CCAS de votre Mairie est à votre disposition pour vous aider et vous orienter dans les démarches à effectuer dans le domaine social.
En cas de difficultés contactez la mairie.

● CANTINE

Réservation de repas :
06 28 19 22 34

Les repas seront facturés chaque mois et font l'objet d'un prélèvement bancaire le mois suivant selon l'échéancier.

● GARDERIE

04 75 23 50 97

Tarifs communaux

● SALLES ESPACE HERAMEN

Particuliers Érômois :

• Salle Coteau des verres + accueil (petite réception, obsèques,...)	50 €
• Salle Coteau des verres + accueil été (1er mai au 30 septembre)	180 €
hiver (1er octobre au 30 avril)	216 €
Caution : 1 000 €	
• Salle Rionne + accueil été (1er mai au 30 septembre)	240 €
hiver (1er octobre au 30 avril)	288 €
Caution : 1 000 €	
• Espace d'accueil été (1er mai au 30 septembre)	90 €
hiver (1er octobre au 30 avril)	108 €

Particuliers et associations non Érômois :

• Salle Coteau des verres + accueil été (1er mai au 30 septembre)	300 €
hiver (1er octobre au 30 avril)	360 €
Caution : 1 000 €	
• Salle Rionne + accueil été (1er mai au 30 septembre)	400 €
hiver (1er octobre au 30 avril)	480 €
Caution : 1 000 €	
• Espace d'accueil été (1er mai au 30 septembre)	150 €
hiver (1er octobre au 30 avril)	180 €

Sociétés et manifestations commerciales :

• A partir de 200 €, contactez la mairie pour plus d'informations.

● CIMETIÈRE

• Concession trentenaire 2m²50	200 €
• Concession trentenaire 5m²	400 €
• Concession cinquantenaire 2m²50	350 €
• Concession cinquantenaire 5m²	700 €
• Columbarium trentenaire	510 €
• Columbarium quinquenaire	310 €

● GARDERIE

• Forfait mensuel	35 €
• Forfait trimestriel	80 €
• Forfait annuel	160 €
• Ticket journalier	5 €

La pénalité de retard est fixée à 5€ par quart d'heure commencé.

● CANTINE

• Prix du repas	4,20 €
-----------------	--------

Le mot du maire



1 8 septembre 2023, la commune d'Érôme est frappée par une inondation telle que nous n'en avons pas connu depuis 2008.

Très affectée par votre désarroi face à ce phénomène je tiens à vous assurer encore une fois de tout mon soutien.

Nous mettons tout en œuvre pour que la commune redevienne comme avant.

Nous avons ainsi immédiatement fait une demande pour que la commune soit reconnue en état de catastrophe naturelle. Grâce à l'appui de la préfecture, nous avons rapidement obtenu ce classement qui devrait faciliter un peu la prise en charge des dégâts par vos assureurs.

Nous avons également demandé au département une aide exceptionnelle pour remettre en état les routes. A ce jour le dossier est complet et nous attendons cette aide financière.

Nous avons fait appel à des entreprises pour que le plus urgent soit fait (nettoyage des rues...), je les remercie de leur réactivité.

Je tiens également tout particulièrement à remercier le personnel communal, les élus et les habitants du village qui, spontanément, ont apporté leur aide au nettoyage et nous ont aidé à traverser ensemble cet épisode difficile.

Outre les phénomènes de ruissellement c'est encore une fois la Rionne qui a causé d'importants dégâts.

Arche Agglo détient la compétence rivières financée par la GEMAPI prélevée sur les taxes foncières.

Nous les avons donc à nouveau sollicité afin que les travaux sur la Rionne soient rapidement entrepris. Nous leur avons également demandé que les élus de l'agglo et le service rivières organisent une réunion publique pour évoquer le sujet avec vous.

Ces demandes semblent être entendues.

Le conseil d'agglomération du 13 décembre a délibéré sur le lancement de l'actualisation des travaux à entreprendre et a fixé un calendrier de déroulement des opérations.

Une réunion d'informations et d'échanges devrait également être organisée dès début 2024.

Nous continuerons à être particulièrement vigilants quant au suivi de ce dossier.

Au delà de ces moments difficiles, je suis enchantée que, pour la deuxième année consécutive, les associations eromaines, ensemble, se soient mobilisées autour d'un projet commun : le Téléthon. Vous, bénévoles qui tout au long de l'année œuvrez à la vie sociale de notre village, je tiens à sincèrement vous remercier de votre engagement.

Afin de renforcer ces moments de rencontres et venir en soutien à nos associations, nous allons mettre en place une commission animation. Nous vous solliciterons, les bonnes idées seront les bienvenues.

Je remercie également pour leur dévouement sans faille, nos 5 employés communaux (Françoise, Raphaël, Guylène, Céline et Laure), mais aussi les bénévoles de la bibliothèque qui mettent tout en œuvre pour le bon déroulement des services communaux.

Je souhaite enfin la bienvenue aux nouveaux érômois : nouveaux-nés, petits et grands. Venez partager un moment de convivialité lors des différentes manifestations prévues par les associations tout au long de l'année. Je n'oublie pas, non plus, ceux qui nous ont quittés cette année et qui ont marqué la vie de notre village.

Avec mon équipe, nous travaillons à la transformation de la caserne en salle des mariages afin de répondre à l'obligation d'un accès pour les personnes à mobilité réduite. Les travaux devraient commencer au premier semestre 2024.

Nous travaillons toujours sur le développement de l'offre de santé sur notre territoire mais nous nous heurtons à la difficulté d'attirer des médecins généralistes.

La réfection de la place du marché aux fruits est également en projet pour 2024.

Toutes ces réalisations seront autofinancées sur les fonds propres de notre commune aidées par les subventions de nos partenaires institutionnels. Les finances de notre commune sont saines et nous nous efforçons de maîtriser les dépenses malgré le contexte d'inflation que nous subissons tous.

Pour terminer, je souhaite aussi profiter de cet édit pour vous rappeler qu'il est important que chacun d'entre nous fasse des efforts pour le bien-être de tous.

Aussi voici quelques rappels : réduisez votre vitesse dans les rues, mettez vos déchets dans les OMR ou apportez les en déchetterie, veillez à vous garer sur les emplacements prévus.

Afin d'échanger avec vous sur tous ces nombreux sujets, J'ai le plaisir de vous inviter aux traditionnels « vœux du maire » qui se dérouleront le vendredi 5 janvier 2024 à 19h à la salle Heramen.

Prenez soin de vous et de votre entourage.

Pour faire de ce village « une continuité bienveillante pour Érôme »

Sandrine Pereira,
Maire d'Érôme

Vos Élus



LIONEL COMBRET

1^{er} adjoint (finances - administration générale)



VÉRONIQUE BANCEL

2^{ème} adjoint (affaires culturelles et sociales - associations - cadre de vie)



CLAUDE LAÿS

3^{ème} adjoint (urbanisme)



THIERRY MEALONIER

4^{ème} adjoint (bâtiments communaux - voiries)



RENÉ BILLON



DOMINIQUE BOIS



ALEXANDRE BREYSSE



DIDIER CHIEZE



MICKAËL COUY



SANDRINE DUVERT



ISABELLE MAILLET



ELISE MOYROUD



JAQUELINE REBOULLET-CHALLET

Etat Civil 2023

● NAISSANCES 11 naissances dont :

- JABOULET Tayler, le 18 janvier,
- TRAVERSIER Gia, le 23 janvier,
- ESPOSITO Naïlys, le 5 février,
- JACQUAMET Alix, le 8 avril,
- PEREIRA Sofia, le 18 mai,
- HELIAS Jules, le 21 juillet,
- BREYSSE Eden, le 9 août,
- BONIN Maël, le 1er septembre,
- PIAZZA Giuliana, le 15 octobre,
- ROUSSET Tom, le 07 novembre.



Jules HELIAS



Sofia PEREIRA



Taylor JABOULET



Gia TRAVERSIER



Naïlys ESPOSITO

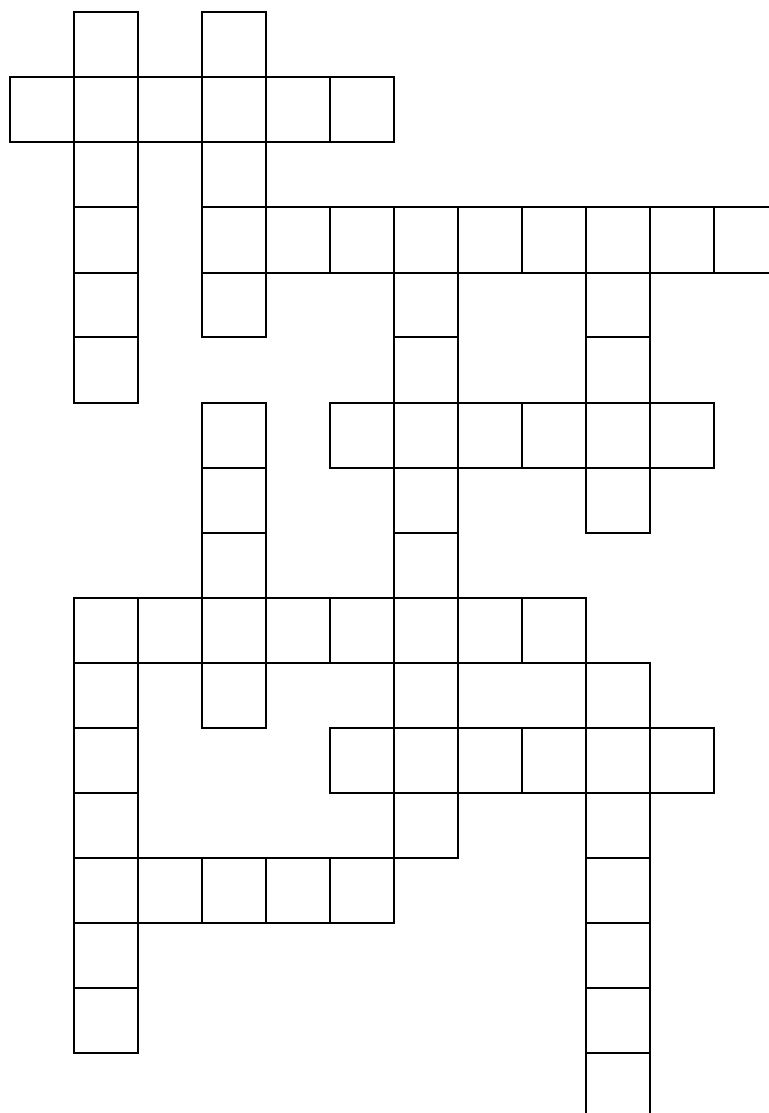
● MARIAGES

- Guillaume FICOT & Estelle PESENTI, le 6 mai,
- Fabrice CARRA & Rachida JAOUHARI, le 20 mai,
- Pol SPINOSI & Laura TRACOL, le 29 juillet,
- Corenthin ROSA & Océane GARAIX, le 07 octobre,

● DÉCÈS

- BOSVET née CELERIER Nadine, le 5 février,
- SEIGNOBOSC Serge, le 7 mars,
- SOMMEILLIER Roger, le 27 mai,
- RÉRAT Claude, le 19 juin,
- LIECHTI Joël, le 7 août,
- URBANCIC Josiane, le 28 septembre,
- LECLERCQ Théo, le 06 novembre,

Jeu : Les mots placés



5 Lettres : Canal - Pompe - Rhône - Usine

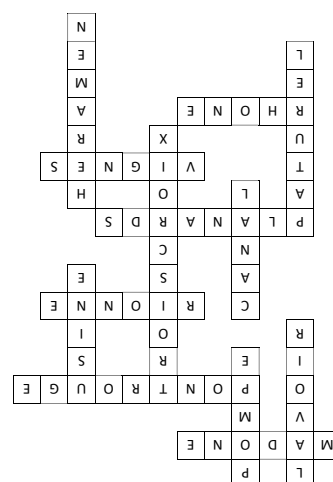
6 Lettres : Lavoir - Madone - Rionne - Vignes

7 Lettres : Heramen - Paturel

8 Lettres : Planards

9 Lettres : Pont Rouge

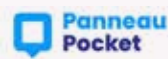
10 Lettres : Trois Croix



Moyens de communication de la municipalité



Mairie Erôme



Nouveau
site web
www.erome.fr



Bibliothèque



Horaires

Mardi et vendredi :
16h00 - 18h00

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque et moi-même tenons tout d'abord à remercier l'ensemble de la municipalité sans qui notre fonds serait bien pauvre. Leur soutien est indispensable à la vie tant financière que culturelle de votre bibliothèque.

Un grand merci également à nos lecteurs. Aux fidèles d'abord, toujours présents lors des permanences ou de nos animations. Et aux nouveaux aussi, qui chaque année viennent grossir les rangs de nos adhérents. Grâce à vous notre bibliothèque est

un lieu plein de vie, d'échanges et de rencontres !

J'adresse un merci tout particulier à l'équipe de bénévoles. Si votre bibliothèque est ouverte deux jours par semaine, c'est grâce à eux. Si nous pouvons accueillir les classes de l'école d'Erôme en dehors des heures d'ouverture, c'est encore grâce à eux. Si nous pouvons vous proposer des animations, c'est toujours grâce à eux. Leur énergie et leur enthousiasme est toujours au rendez-vous et je les en félicite. D'ailleurs si vous avez un peu de temps à offrir, n'hésitez pas à venir renforcer nos rangs !

L'année 2023 aura été plutôt calme pour la bibliothèque du point de vue animation. Toutefois nous avons, cette année encore, participé au « prix des lecteurs des 2 rives », en partenariat avec la Médiathèque de St-Vallier. Et nous terminons l'année en beauté

avec une séance de contes interprétés par Claire Delangle, proposée dans le cadre du « Mois des familles », organisé par Archeagglo. Soyez sûrs que nous ne sommes pas à cours d'idées et que nous vous réservons de belles choses pour 2024.

Dès janvier, les horaires de la bibliothèque vont changer : elle sera désormais ouverte de 16h à 18h le mardi et le vendredi. Plus de doute possible, même horaires pour les deux jours ! L'adhésion reste gratuite pour tous ! Alors pour celles et ceux qui ne nous connaissent pas encore, n'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, à vous et vos proches, une belle et heureuse année 2024 ! En espérant vous voir nombreux à la bibliothèque.

Nelly Pinet, responsable de la bibliothèque

INFOS PRATIQUES

04 75 03 37 89
bibliotheque.erome@hotmail.fr

Le CCAS d'Érôme

Accueil, Écoute, Orientation.
Le CCAS d'Érôme propose une aide et un accompagnement aux personnes en difficulté dans les démarches administratives et sociales.

En collaboration avec Mme DECORME, notre agent administratif, le CCAS réalise la pré-instruction des dossiers de demandes d'aides sociales. Assure le lien avec le service de portage des repas à domicile.

Le CCAS est en relation avec le Service Social du

Centre Medico-Social de Tain l'Hermitage afin de bénéficier des compétences d'un travailleur social.

C'est toujours avec enthousiasme que les membres du CCAS organisent le «repas des anciens» en fin d'année. Et remercient les élèves de l'école élémentaire d'Érôme et leurs enseignants pour la réalisation des cartes menus qui décorent la table.

Les membres du CCAS vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2024.

Le budget communal

	2022	2022 PAR HABITANT	MOYENNE DES COMMUNES COMPARABLES
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	572 440 €	698 €	819 €
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	387 956 €	473 €	664 €
RÉSULTAT COMPTABLE	184 484 €	225 €	154 €

La première ligne vous présente les produits de fonctionnement de notre commune dont une part importante est constituée de vos impôts.

La deuxième vous présente la somme que nous utilisons chaque année pour la gestion quotidienne de la commune, l'énergie, les services municipaux etc ..

Le résultat comptable correspond, peu ou prou, à la somme rendue disponible pour permettre l'acquisition d'équipements nouveaux ou la réalisation de gros travaux permettant de développer les équipements existants.

La dernière colonne fournie, par les services de l'état, vous présente la moyenne de ces montants par

habitant pour des communes de taille comparable. Celle-ci est pour nous très importante, puisqu'elle nous permet de nous situer .

Des charges inférieures à la moyenne nous indique une bonne maîtrise de nos dépenses.

Les produits de fonctionnement également inférieurs à la moyenne sont sans doute aussi le signe d'une fiscalité contenue par l'absence de hausse des taux communaux depuis de très nombreuses années.

Enfin, le résultat comptable nous permet de garder un niveau d'investissement correct tout en limitant le recours à l'emprunt.

Composteur individuel

Triez.. Compostez.. Valorisez !
Les 15 et 22 septembre 2023 en partenariat avec le SIRCTOM se sont déroulées, à la salle Heramen, deux sessions de formation au compostage individuel avec remise d'un composteur gratuit.

Une quarantaine d'Erômois inscrits ont bénéficié des riches conseils d'Alicia ambassadrice du tri au Sirctom. Un grand merci aux membres de la Commission Cadre de Vie pour l'organisation et le bon déroulement de ces deux animations.

En compostant, vous participez à la protection de l'environnement et à une gestion raisonnée des déchets ménagers.



INFO PRATIQUE

Siège du syndicat :
04 75 03 87 87

Déchets sauvages

Prévisions concernant la mise en œuvre de la verbalisation

Dans le cadre de son pouvoir de police spéciale, le Maire est compétent pour constater l'existence d'un dépôt sauvage (art. L. 541-3 du code de l'environnement) et dispose, pour cela, d'un arsenal juridique lui permettant de faire supprimer ces dépôts anarchiques, selon les lieux où ils se trouvent.

Le maire devra entamer, en premier lieu, une démarche de conciliation vis-à-vis du responsable du dépôt (après relèvement des renseignements utiles). Si le contrevenant refuse de procéder aux travaux de résorption, le Maire pourra établir

un constat des infractions pénales et démarrer parallèlement une procédure administrative (astreintes, amendes, consignation) en cas de volumes importants ou dépôts réalisés par une entreprise, particulier dans le cadre d'une activité.

Enfin, des poursuites pénales prévues aux art. R. 632-1, R. 644-2 et R. 635-8 du code pénal pourront être enclenchées en cas d'échec.

Tout contrevenant est passible d'une amende de 35 euros (article R 632-1 du code pénal), et si l'infraction est commise au moyen d'un véhicule, le montant de l'amende est de 1500 euros (article R635-8 du code pénal).





Le comité syndical

Comme vous le savez sans doute, notre commune est alimentée par Eaux de la Veaune. Cette structure regroupe 19 communes soit un territoire de 175 km² avec 547 kilomètres de conduites. Christian Colombet en est le Président. Eaux de la Veaune est responsable de l'alimentation en eau de notre commune et à ce titre finance tous les investissements. Arche Agglo lui a délégué ce rôle. De ce fait, dans le langage administratif c'est un Syndicat Mixte. Il n'y a pas de raison que cela change, Madame le Maire y veille. Deux personnes représentent la commune dans cette instance. Il s'agit de Lionel Combret Vice-Président aux finances et René Billon délégué.

Eaux de la Veaune est une régie publique qui a été créée en 1949. Les élus ont toujours souhaité un service géré directement par des agents de la fonction publique territoriale qui exécutent les directives décidées par les élus. Son nom vient du lieu du premier forage réalisé à proximité de la rivière la Veaune bien qu'aucune eau ne soit captée dans cette dernière. Eaux de la Veaune est une structure de taille humaine avec

un personnel impliqué et performant avec 17,2 ans d'ancienneté moyenne. C'est un élément rassurant, surtout pour les personnes craintives.

La commune d'Erôme est membre de cette structure depuis 1993. Elle est alimentée par la ressource dite « Des Blaches » puisque située dans un quartier dénommé ainsi et positionnée à l'Ouest de la commune de Chantemerle les Blés. Deux puits respectivement de 141 et 147 mètres de profondeur sont utilisés alternativement pour capter l'eau et la stocker dans un réservoir de 135 m³. Ensuite, une station de pompage avec deux pompes de 80 m³ par heure refoule l'eau dans le réservoir de 567 m³ situé sur notre commune, sur le plateau dans le bois des Méjeans. C'est un réservoir pilote puisque c'est en fonction de son niveau d'eau que la station de pompage se met en marche ou s'arrête. La dénivelée entre la station de pompage et ce réservoir est de 104.60 mètres. Comme un mètre cube d'eau pèse une tonne il est compréhensible que le pompage de l'eau soit un poste très énergivore. C'est ensuite par gra-

tivité que l'eau arrive au réservoir alimentant le Bourg. Ce dernier est positionné à l'ouest du village, chemin des trois croix. Attention à ne pas le confondre avec le réservoir d'irrigation positionné juste à côté et non couvert. Le réservoir d'eau potable (259 m³) est fermé et bien sécurisé. Un réseau d'eau potable est un bel exemple d'une solidarité intercommunale tangible. Comme la conduite alimentant le réservoir d'Erôme passe à proximité de la commune de Gervans une dérivation sur cette conduite a été faite afin d'alimenter le réservoir de cette commune. De la même façon, c'est à partir du réservoir du bourg que part, gravitairement toujours, la conduite alimentant le réservoir de Serves sur Rhône.

Si vous souhaitez mieux connaître Eaux de la Veaune, son organisation, son personnel et comprendre comment sont pilotées les installations, nous vous conseillons de noter dans vos agendas la date du samedi 21 septembre 2024. Une journée portes ouvertes sera proposée, avec de nombreuses visites et des ateliers intéressants pour les grands comme pour les petits !

Maison France Services



**11, quai Arthur Rostaing,
26600 Tain-l'Hermitage**

Lundi : 13h15-16h45

Mardi : 8h30-12h

Mercredi : 8h30-12h et 13h15- 16h30

Jeudi : 13h15-16h45

Vendredi : 8h30-12h et 13h15- 16h30

INFOS PRATIQUES

04 75 07 07 50

franceservices@archeagglo.fr

www.archeagglo.fr/vivre-ici/

france-services/

France Services, le retour du service public au sein du territoire.

Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, le dispositif national « France Services » a ouvert ses portes au printemps 2022 sur le territoire d'ARCHE Agglo, en co-portage avec la MSA Ardèche Drôme Loire. Les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent gratuitement dans vos démarches avec un objectif d'accès aux droits pour tous autour de neuf opérateurs : Direction générale des finances publiques ; agence nationale des titres sécurisés (ANTS) ; Point-justice ; Pôle Emploi ; Mutualité Sociale Agricole (MSA) ; Caisse nationale des allocations familiales ; Assurance maladie (CPAM) ; Assurance retraite (CARSAT) ; La Poste.

Formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle, ils délivrent une information de premier niveau (ex : déclaration de

revenus, gestion du prélèvement à la source, renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise, retraite...) ; un accompagnement au numérique en lien avec les espaces publics numériques du territoire ; une aide aux démarches en ligne. Des postes informatiques sont accessibles en libre-service.

Des permanences de partenaires sont présentes au sein des France Services et notamment sur le site de Tain-l'Hermitage : CAF 07 et CAF 26 ; DDFIP 26 ; Conciliateurs de justice. Une permanence dédiée aux seniors est présente également.

Courant 2024, il sera également possible de se renseigner sur les actualités et les démarches propres à ARCHE Agglo.

Attention, la situation actuelle (Vigipirate – urgence attentat) nécessite une prise de rendez-vous avant déplacement.

Mutuelle de village



**Permanences sur
rendez-vous :**

3e jeudi du mois, le matin, à la
mairie d'Érôme

N'HÉSITEZ PAS à prendre rendez-vous et venir rencontrer notre partenaire pour une étude de vos garanties complémentaires santé.

L'ASSOCIATION ACTION

Qui peut en bénéficier ?

Le dispositif Ma Commune Ma Santé s'adresse à tous ceux qui souhaitent retrouver une couverture santé de qualité et/ou économiser sur les cotisations mensuelles en préférant une offre collective et mutualisée, à un contrat individuel. Grâce au partenariat de votre commune avec l'association ACTION vous bénéficiez ainsi des meilleures garanties santé et des services complémentaires au meilleur prix calculé selon votre profil et vos véritables besoins.

Pour bénéficier de Ma Commune Ma Santé, il faut :

- Habiter la commune d'Érôme,
- ou être commerçant, artisan, agriculteur ou professionnel libéral installé dans la commune,
- ou être employé territorial ou agent municipal au sein d'une commune partenaire.
- ou être retraité

INFOS PRATIQUES

service conseil

& prise de rendez-vous

souscription@associationaction.com

05 64 10 00 47

www.associationaction.org

Les travaux sur Érôme



L'école • Avant/Après



Logements locatifs « Les Rossignols », place du marché



Borne fontaine

RÉSIDENCE LES «ROSSIGNOLS»

ERÔME, « Les Rossignols » - 10 logements locatifs livrés en avril 2023

Ce programme vient compléter l'offre de logements sur la commune avec des logements intermédiaires individuels.

Les logements bénéficient d'un environnement de qualité dans le centre-bourg, à proximité immédiate de l'école primaire d'Erôme et des commodités.

La résidence dispose de 10 places de stationnement aériennes.

Pour plus de confort, l'ensemble des logements offrent des terrasses, de belles pièces de vie lumineuses avec cuisine ouverte,

des salles d'eau avec receveur de douche extra-plat, ainsi que des celliers.

La production du chauffage et de l'eau chaude sanitaire est assurée par des chaudières individuelles gaz haut rendement, permettant ainsi de réaliser des économies d'énergie pour les locataires.

Les logements répondent aux exigences de la Réglementation Thermique 2012 moins 10% et sont labellisés NF HABITAT par l'organisme Cerqual.

Avec ses 95 années d'expérience dans les activités immobilières, ADIS poursuit son développement sur le territoire Drôme-Ardéchois et accompagne les collectivités locales

dans leur politique d'aménagement du territoire.

Le Groupe ADIS est à la disposition de la commune pour développer et diversifier l'offre de logements sur son territoire.

Par ailleurs, notre équipe commerciale est à la disposition des habitants qui souhaiteraient devenir propriétaire et réaliser un projet de construction de maison individuelle.

Face aux nouveaux enjeux liés aux coûts de l'énergie et à la sobriété énergétique, le Groupe ADIS maintient son niveau d'activité, accompagne ses partenaires et ses clients dans leurs projets immobiliers et se mobilise pour rendre le logement accessible à tous.

L'école «Les Rossignols»



Notre école

Dans notre école, il y a 3 classes avec 67 élèves. Maitresse Léandra a des C.P., maitre Nicolas a des C.P./C.E.1 et maitresse Séverine a des C.E.2.

Nos premiers projets

A l'école, on va travailler sur les jeux olympiques. Les C.P. vous présentent notre 1ère activité : l'es-crime !



Classe de découverte à Lus la Croix Haute en juin 2023



Dans les bois, on attendait les adultes pour le début des activités devant Dédé... C'est un arbre !

Le 1er soir, maitresse a envoyé un cache-cache doudou aux parents.



On a fait de l'escalade, fabriqué des cabanes. On a cherché des fossiles et on a utilisé une boussole. On a fait une belle randonnée.

L'actualité du village

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Une belle journée réussie

C'est avec succès et en lien avec les citoyens, que les membres de la Commission Cadre de Vie ont organisé la matinée « Nettoyage de Printemps » le samedi 25 mars 2023. Erômaines petits et grands ont enfilé les gants et arpenté les rues du village, le long de la N7, la plaine et les abords de la Rionne. Cette manifestation se déroule dans un esprit de sensibilisation au tri des déchets et agir pour la planète. Rendez-vous en 2024.



NOUVELLE RECRUE

Le stagiaire



LA FÊTE DES VOISINS

Un moment de convivialité

Le 25 mai 2023, la soirée «Fête des voisins » s'est déroulée à l'extérieur de la salle Héramen, où chacun est venu avec des boissons et des mets à déguster. Beau moment de convivialité et de partage dans la joie et la bonne humeur, qui sera renouvelé en 2024.



LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Un samedi découverte

La Commission Vie Associative a fait le lien entre la commune et les Associations pour l'organisation du 3ème Forum Intercommunal des Associations qui s'est déroulé le samedi 02 septembre 2023 à Érôme, où chacun d'entre nous a pu découvrir le large choix d'activités au sein des trois communes.

Pour tous les âges de la vie, avec sa diversité d'Associations, Érôme est riche en activités sportives, culturelles et artistiques offrant des rendez-vous de convivialité et d'échanges sur la commune. Source de vitalité pour notre village.



LE REPAS DES ANCIENS

Un samedi de partage

Le repas des aînés a eu lieu le 25 novembre à la salle Héramen. Un bon moment de convivialité a été partagé.



NOUVEL ACHAT

Un tracteur pour Raphaël



L'actualité du village

AMÉNAGEMENTS DU VILLAGE

Les réalisations de Raphaël

A l'aube des fêtes de fin d'année, notre village s'est paré de ses décorations créées par notre agent communal.



MUSCLE TON TÉLÉTHON

Une collaboration avec les associations d'Érôme

2023 est marqué par le « Muscle ton TÉLÉTHON » sur la commune. De nombreux échanges et réunions ont permis de voir aboutir l'organisation de ce projet en collaboration avec les associations du village et le Studio d'Art d'Odile Ode. Deux journées de festi-

tés avec un concours de belote le 1er décembre et une journée de dégustation, d'animation et de peinture de la fresque le 09 décembre. Les bénéfices de ces deux journées sont reversés à l'AFM TÉLÉTHON.





La vie associative

Amicale des sapeurs pompiers



Notre assemblée générale a eu lieu le 27 janvier 2023. Différentes manifestations ont été réalisées tout au long de cette année pour perdurer notre amicale. Le 12 mars, les portes de la caserne ont donc été ouvertes pour vous accueillir convivialement lors d'une matinée saucisses et vous avez répondu présents.

Notre concours de pétanque annuel, qui s'est déroulé le 9 septembre a remporté un franc succès avec 58 doublettes inscrites.

Nous nous sommes ensuite retrouvés, le dimanche 24 septembre pour notre traditionnelle journée champêtre. Elle a eu lieu à la Treille de Gervans autour d'un bon repas, de quelques parties de pétanque et de

beaucoup de bonne humeur.

Cette année, nous sommes heureux d'avoir été choisis comme association support pour l'organisation du Téléthon aux côtés des associations Erômaines et de notre municipalité.

Nous vous remercions pour votre soutien durant nos événements et nous espérons vous retrouver tout aussi nombreux sur ceux de 2024.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux et une belle nouvelle année.

L'agenda

10 MARS 2024

Matinée saucisses

07 SEPTEMBRE 2024

Concours de pétanque

INFO PRATIQUE

amicale_sapeurs_pompiers_erome@outlook.com

Scrap Home Déco

L'association Scrap Home Déco propose des ateliers de couture créative pour cette saison 2023/2024.

Nous participons également tout au long de l'année à des projets en soutien d'Octobre Rose et des associations pour le cancer du sein en réalisant des lingettes, coussins...

Nous proposons également des ateliers loisirs créatifs pour les enfants lors la journée du Téléthon. Nous nous réunissons 2 à 3 fois par mois, le vendredi de 20h30 à 23h environ.

La cotisation annuelle est de 50 € pour toute nouvelle adhérente et 40 € pour les anciennes adhérentes.



INFO PRATIQUE

scraphomedeco@free.fr

Arterôme

Les cours de l'année 2023/24 de notre association ont recommencé début octobre avec beaucoup de motivation de la part des participants, des anciens comme des nouveaux.

Le thème pour les créations de cette année est : POESIE - DELICATESSE.

Comme tous les ans les œuvres réalisées tout au long de l'année seront montrées lors de l'habituelle exposition de fin d'année planifiée

du 21 au 25 mai 2024. Depuis la cessation d'activité de l'« association culturelle Serves - Erôme - Gervans » ce sont les responsables des associations « peinture sur porcelaine » de Gervans, « Arterome » d'Erôme et « patchwork » de Serves qui organisent cette exposition annuelle pour faire découvrir au public les œuvres de leurs participants. Ceci depuis 2023.

Nous souhaitons à nos participants et aux Erômois une bonne année et également une bonne santé pour tous.



INFO PRATIQUE

Anne-Marie GROUBERT :
04 75 03 32 10

Club UNRPA Les Roses d'Automne

Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir 6 jeunes retraités dont 5 jouent au tarot.

Lors de notre dernière Assemblée Générale du 21 février, Mme Coulaud Adrienne présidente et Mme Clavel Colette secrétaire qui assuraient ces fonctions depuis plus de 20 ans, n'ont pas souhaité se représenter. Le conseil d'administration a

élu Mme Robin Danièle présidente, Mme Desseux Simone secrétaire et Mme Javelon Geneviève, trésorière.

Nous étions 18 adhérents présents, Mme le Maire Sandrine Pereira, et Mr Yves Giral correspondant du Dauphiné Libéré s'étaient joints à nous. Après l'Assemblée Générale, nous avons partagé une collation dans une ambiance amicale.

Les manifestations que nous avons partagées au cours de l'année 2023 :

- Janvier : tirage des Rois.
- Février : Assemblée générale.
- Mars : suisse de Valence.
- Avril : pogne Pascal et repas avec le restaurateur « le Mas de Crussol ».
- Juin : repas des 6 communes à Larnage.
- Septembre : nous avons reçu les clubs amis (Gervans, Serves, Crozes, Larnage, Erôme).
- Octobre : 1er mardi du mois reprise de gymnastique douce avec Mme Anne Marie Groubert après une pause estivale. Un midi repas de clôture de saison des 6 clubs à Crozes, après-midi : pétanque, belote.
- Novembre : journée publicitaire RS distribution Bleu Voyage, (présentation, vente produits bien-être, suivi d'un repas offert et cadeaux) et les anniversaires en 0 et 5.
- Décembre : le Téléthon vendredi 1er décembre à 14h salle Héramen, concours de belote organisé par l'amicale des anciens de l'usine d'Erôme et le club UNRPA « Les roses d'automne », les bénéfices seront reversés au Téléthon. Le 15 décembre : préparation des colis de Noël, le 18 décembre : distribution des colis de Noël, et le 20 décembre : bûche de Noël.



"LE CLUB À CE
JOUR COMPREND
35 ADHÉRENTS."

Dimanche 14 janvier 2024 : loto salle La Rionne à partir de 14 heures, le bénéfice permet d'offrir aux adhérents les colis de Noël.

Une pensée à nos amis rentrés en EHPAD ainsi qu'à ceux que la maladie empêche de se joindre à nous. Nous avons eu la peine de perdre 2 ami(e)s adhérents au club.

Nous nous réunissons chaque mardi et vendredi de 14h à 18 h à la salle Coteau des Verres de l'espace Héramen, pour jouer à la pétanque, à la belote, tarot, scrabble, jeux de société, une pause goûter. Nous serions très heureux d'accueillir les personnes nouvellement retraitées ou nouvellement installées à nous rejoindre pour partager un moment de convivialité.

Nous présentons tous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2024.

Les membres

PRÉSIDENTE :

Danièle ROBIN

SECRÉTAIRE :

Simone DESSEUX

TRÉSORIÈRE :

Geneviève JAVELON

INFO PRATIQUE

Présidente : Danièle ROBIN
06 77 48 46 15

Les amis d'Érôme-Ligerz

Et voilà encore une année passée ! 2023 a repris son cours normal avec nos principales activités.

Le 8 janvier, nous avons organisé notre traditionnelle « matinée boudin » sur la place France Télécom, qui s'est très bien passée avec une météo clémente pour la saison. Nous remercions la mairie de Tain L'Hermitage, notamment les personnes du service technique, pour le prêt du barnum (qui nous permet d'être à l'abri). A la vente, boudins, saucisses, caillettes ainsi qu'une tombola. Le bénéfice de celles-ci nous a permis de nous aider à recevoir nos amis Suisses pour Pentecôte.

Notre manifestation, la plus importante de cette année, a été la réception de nos amis de Ligerz du 27 au 29 mai, week-end de Pentecôte. Nous avons accueilli cette année 23 personnes de la délégation Suisse. Certains ont été installés dans les familles et d'autres à l'hôtel des Deux Coteaux de Tain L'Hermitage.

Un pot de bienvenue a eu lieu le samedi, lors de leur arrivée et ensuite, nos amis suisses ont été reçus chez les membres de notre association où chacun a pu dîner tout en échangeant les nouvelles de part et d'autre.

Dimanche matin, visite culturelle du Prieuré de Char-



rière à Châteauneuf de Galaure. Suite à cela, un pique-nique a été organisé dans les jardins sous un soleil estival. L'après-midi, nous nous sommes dirigés vers le château de Charmes sur l'Herbasse où nous avons été reçu par le propriétaire. Un guide nous a expliqué l'histoire de celui-ci et les projets en cours. Retour pour se préparer à prendre le dîner au château du Fontager de Serves Sur Rhône. Dans la grande salle, plusieurs tables étaient dressées et chacun a pu apprécier l'excellent repas servi, dans une ambiance sympathique. Un petit mot a été prononcé par chaque responsable, Roger Bourquin et Joelle Fangeat.

Lundi matin, nous avons proposé à nos amis la visite de l'atelier de Mme Groubert et d'une cave. Le déjeuner a été pris sous forme de repas partagé, à l'espace Heramen et déjà le temps de la séparation arrivé. Tous promettent de se voir l'année prochaine, voir avant pour ceux qui le veulent.

Nous avons participé le samedi 2 septembre au forum des associations, cette année à Erôme,

Comme chaque année nous l'écrivons, nos associations manquent cruellement de membres et chaque année qui passe, une association est « en sommeil » ou arrête complètement. Nous sommes tous pris par notre vie familiale, professionnelle et autres mais le poumon de nos villages reste toutes ces associations.

Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux et une belle année 2024.

Les membres

PRÉSIDENT :

Joëlle FANGEAT

VICE-PRÉSIDENT :

Bernadette PICOT

SECRÉTAIRE :

Georges LOUVAT

VICE-SECRÉTAIRE :

Cécile BERTRAND

TRÉSORIÈRE :

Claudine GARAY

VICE-TRÉSORIÈRE :

Monique DELAY

La communauté St Martin

Le père BENJAMIN LATOUCHE, Responsable de la paroisse ST VINCENT DE L'HERMITAGE regroupant 13 clochers dont celui D'ERÔME nous explique que notre paroisse doit ressembler à une caravane, non pas seulement comme un véhicule de tourisme mais aussi une manière dynamique de faire vivre notre Eglise. C'est cheminer ENSEMBLE vers le même horizon, que chacun et chacune apprenne à marcher avec tous les autres, de sensibilité politique différente, jeunes ou âgés.

Notre communauté ST MARTIN est une caravane où nous accompagnons nos défunts vers l'autre vie, où nos bénévoles de la paroisse oeuvrent pour le déroulement des messes, l'entretien de notre belle église, nos repas partagés lors des messes du 1er Jeudi de chaque mois ; Continuons dans cet horizon de fraternité.

Au cours de cette année, nous avons célébré de nombreux baptêmes, des mariages et hélas des célébrations pour le départ de nos défunts.

Nous avons eu la chance de pouvoir organiser le 19 Mars une grande rencontre paroissiale ST VINCENT où de nombreux paroissiens venus de Gervans, Larnage, Crozes, Serves, Tain L'Hermitage, Pont de L'Isère, Chantemerle, la Roche de Glun et etc ont répondu nombreux à cette invitation. Un repas partagé précédé de l'apéritif organisé à la salle HERAMEN a permis un grand moment de convivialité.

Les enfants très nombreux se sont retrouvés dans le gymnase pour un temps d'animation organisé par les catéchistes. Un groupe a visité les lieux privilégiés de notre village : Les 3 Croix et les rues de notre cité. Un autre groupe a formé une chorale improvisée sous la houlette D'Alain.

Cette journée s'est terminée par une grande messe. Ce moment d'échange fut délicieux. Et nous disons un grand MERCI à tous les bénévoles qui ont aidé à installer les tables, assuré toute la logistique. MERCI



Quelques infos pratiques:

- Tous Les 1ERS JEUDIS DE CHAQUE MOIS MESSE à 18h30 ET REPAS PARTAGÉ.
- Depuis le 1er OCTOBRE, les messes dominicales se font à 9H et à 11H en l'église de TAIN. Cette modification vient du fait que le nombre de prêtres va en diminuant
- Les Traits d'union sont mensuels : ils sont déposés à la boulangerie et à l'église.

Toute personne de bonne volonté est acceptée avec un immense plaisir dans notre équipe paroissiale (Chants, Envie d'aider à préparer les messes, le nettoyage, fleurissement de notre église)

Nous vous présentons les meilleurs vœux en gardant le sentiment de paix et maintenant la solidarité

INFOS PRATIQUES

KT Catechisme : 06 46 26 53 55
kt@suhermitage.catholique.fr
Baptêmes : 06 08 04 04 42
chpeyrouse@gmail.com

Les amis du vieux Serves - Erôme - Gervans

En 1995, a été l'oeuvre de Mr Claude BOISSE, entouré d'une dynamique équipe de bénévoles, avec, à sa tête, Mr René Jean. Depuis bientôt 30 ans, l'association déploie toutes ses énergies à maintenir les acquis et développer la mise en valeur du fonds patrimonial.

Ainsi, grâce à l'arrivée d'une archéologue érômaise, un grand tri a pu être effectué dans notre réserve de mobilier archéologique, provenant de prospections pédestres sur les communes de Serves, Erôme, Gervans (tessons de verre, céramique, fragments de terre cuite architecturale, marbre...). Parfois associées à des plans et croquis relevés à la main, toutes ces trouvailles mériteront une analyse plus poussée, une recherche sur

les noms de lieux d'où elles proviennent et une mise en exposition valorisante.

En 2023, comme chaque année, nous avons fêté la Saint-Pierre début juillet, avec un apéritif convivial offert à la population. Participé au Forum des associations qui se tenait le 2 sept. à Erôme. Ouvert le Musée et proposé des visites du village lors des Journées nationales du Patrimoine. Organisé des retrouvailles d'anciens élèves de l'école primaire de Serves, en novembre (66 participants).

En 2024, nous renouvelons ces rendez-vous traditionnels : le dim. 30 juin : apéro sur la Place de L'Église, devant le Musée, ouvert pour l'occasion. A Serves pour le Forum, début sept. Les Journées du Patrimoine



se déroulent toujours à la mi-septembre.

Et pour 2025, nous nous préparons à fêter nos 30 ans !!! N'est-ce pas un bon prétexte pour venir nous rejoindre ?

INFOS PRATIQUES

J. BOUCHET : 04 75 31 54 90
E. BÉCHERAS : 06 82 79 94 44
M.N. AMATO : 06 32 42 49 28

Yoga des villes et Yoga des chants

Cours de yoga à Erôme, salle Heramen, le lundi de 19h à 20h30. Yoga postural, Hatha et Vinyasa, tout public à partir de 12 ans.

Pratique progressive, dans la bonne humeur et le respect de rythmes individuels. Initiation aux pranayamas, mantras, nidra...

INFOS PRATIQUES

Laurence : 06 19 48 67 56
www.association-yoga-abhyanga.com



Gymnastique Volontaire Érômaine



Notre année 2022/2023 s'est fort bien déroulée sans cette hantise du COVID mais tout en respectant les gestes barrières:

Nos cours du mercredi de 17H30 à 19H s'exercent par notre animatrice Anne-Marie GROUBERT dans la salle du gymnase où nous déployons nos muscles, cervicales avec un bon esprit de camaraderie.

Nos activités ont permis de participer à la vie de notre village tel le FORUM DES ASSOCIATIONS, LE TELETHON où nous avons improvisé des figures de décontraction musculaire et où de nombreux manifestants hors club de gym se sont unis à notre enthousiasme. Nous reconduisons pour cette nouvelle année notre participation au TELETHON où il est agréable de rencontrer les autres associations Érômaines

très dynamiques.

Notre repas de fin d'année où les conjoints des gymnastes ont participé a eu lieu à La Croix des Mailles; la convivialité étant de mise.

Nous avons dignement fêté nos 40 ans d'existence à la salle des Côteaux de Verre avec un repas partagé où danses et chansons ont animés cette soirée. Nous avons invité à partager cette festivité toutes les anciennes gymnastes et cet événement fut très agréable.

Une petite nouveauté: Anne-Marie a créé 1 fois par mois le mardi un cours de gymnastique aux personnes faisant partie des Roses D'Automne.

Vous pouvez nous rejoindre. Notre Club est ouvert à toute personne désirent s'assouplir et s'offrir

un excellent moment d'amitié.

Lors de notre dernière assemblée générale, le bureau a été renouvelé à l'unanimité.

Tous les adhérents de notre club vous présentent les voeux les plus merveilleux.

Les membres

PRÉSIDENTE :

Bernadette PICOT

VICE PRÉSIDENTE :

Anne-Marie GROUBERT

TRÉSORIÈRE :

Chantale JOURDAN

TRÉSORIÈRE ADJOINTE :

Simone DESSEUX

SECRÉTAIRE :

Bernadette TROUILLET

SECRÉTAIRE ADJOINTE :

Bernadette CHORIER

L'amicale des anciens de l'usine d'Érôme



2023 se termine avec ses joies et ses peines et nous n'avons pas échappé à la règle.

Elle s'est déroulée comme d'habitude avec une très forte participation de nos adhérents à chacune de nos manifestations. Nous avons débuté avec notre traditionnel repas de nouvel an, il a eu lieu cette année le jeudi 26 Janvier. Une cinquantaine de convives s'étaient donnés rendez vous à la salle des fêtes d'Érôme pour un excellent repas servi par le traiteur «Le St Vic» de St Victor.

Notre assemblée générale s'est tenue le 6 Février avec toujours une participation importante. Notre loto s'est déroulé le dimanche 19 février, beaucoup de monde avait répondu à notre invitation venant récompenser le travail

de nos adhérents qui s'étaient investis pour cette occasion. Le 14 juin nous avons embarqué avec une cinquantaine de participants pour NYONS.

Le 20 juillet nous étions à «Pâturél» pour notre pique nique annuel, pétanque, farniente, lecture, cartes étaient au programme.

Enfin le 6 Octobre nous étions au Lycée Hôtelier de Tain pour notre sortie resto annuelle; et pour terminer en beauté pour la deuxième année nous organisons conjointement avec le club des anciens d'Érôme «Les Roses d'Automne» un concours de belote et de coinche au profit du TELETHON.

Pour l'année 2024 qui arrive à grands pas, un programme sensiblement identique devrait être mis en place mais déjà quelques dates sont arrêtées.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier la municipalité pour l'aide qu'elle nous apporte : subvention, prêt de salles pour nos diverses activités ou manifestations ainsi que pour sa bienveillance et pour présenter à tous les Érômaines et Érômaines tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Président : Gilbert Blanc

L'agenda

25 JANVIER 2024

Repas du nouvel an

5 FÉVRIER 2024

Assemblée générale

18 FÉRIER 2024

Loto annuel

Tennis-Club d'Érôme

Les membres

PRÉSIDENT :

Gérard BORSA

TRÉSORIÈRE :

**Stéphanie PALISSE aidée de
Françoise BOURGEOIS**

SECRÉTAIRE :

Joëlle FANGEAT

Les tarifs

• Licence enfant	50 €
• Pour le 2 ^{ème} enfant	40 €
• Pour le 3 ^{ème} enfant	30 €
• Licence adulte	60 €
• Couple ou famille	80 €
• Etudiant	40 €
• -16 ans	30 €
• Invité	3 €
• Période estivale (pour 4 mois)	40 €
• Location des cours (par heure)	10 €
+ jeton pour l'éclairage	2 €
• Location du local (la journée, réservation avec la mairie)	50 €

INFOS PRATIQUES

Gérard : 04 75 03 31 72
Joëlle : 06 09 05 51 29



Notre année 2023 au club de tennis d'Érôme s'est bien passée. Pas de choses extraordinaires, notre association continue d'exister car nous ne sommes plus très nombreux mais nous sommes contents de faire partager aux jeunes, l'envie de faire un sport et notamment le tennis ! Cette année nous avons décidé d'augmenter en septembre 2023, les cours des enfants de 5 euros .

La subvention de 180 € nous a été allouée par la commune, que nous remercions vivement.

Les cours de tennis sont donnés sur les courts extérieurs jusqu'aux vacances de la Toussaint et ensuite, les jeunes viennent à la salle Heramen jusqu'aux vacances de Pâques.

Les horaires restants toujours identiques : le mercredi après-midi de 15 H à 16 H pour les grands et de 16 H à 17 H pour nos plus petits. Normalement, nous prenons les enfants à partir de 8 ans .

Thierry et Gérard les assurent. Merci à eux.

En 2022-2023, nous avons 10 jeunes qui sont venus tapés la balle !

Les adultes ne sont pas oubliés. En effet, un entraînement a lieu le mercredi soir à partir de 19 h en salle l'hiver et sur les courts extérieurs le reste de l'année. Cette année, nous avons aussi rajouter le lundi vers 18h.

Nos deux terrains extérieurs ont été

entretenus par un démoussage, ce qui nous permet d'avoir nos courts toujours propres. Nous déplorons seulement ce vandalisme qu'ils subissent (grillages coupés, écritures sur les murs du club house etc).

Nous vous rappelons qu'au-dessus de 15 personnes présentes sur l'espace autour des terrains, une demande doit être faite auprès de la mairie d'Érôme.

Petit rappel, les montants de nos licences sont abordables en sachant que chaque personne qui joue sur ces terrains, sont obligées d'en prendre une. Des informations sont données sur le panneau lumineux se trouvant à l'Espace Azur (là où se trouvent les commerces) ou auprès des membres du bureau.

Comme l'année passée, notre club a participé au forum des associations qui a eu lieu à la salle Heramen à Érôme le samedi 2 septembre.

Lors du dernier cours fin juin, un goûter a été offert aux jeunes dans une ambiance très sportive et conviviale. Un diplôme leur a été remis par rapport à leur année sportive.

A ce jour, de nombreuses associations « souffrent » du peu d'adhérents et si nous voulons que celles-ci continuent à faire vivre nos villages, venez nous rejoindre !

Passez une bonne fin d'année et nous souhaitons à nos sportifs et à tous, une bonne année 2024, surtout la santé pour tous.

L'amicale Boule d'Érôme



Challenge Dominique Escomel - 05/08/2023

L'Amicale Boule d'Érôme compte 16 licenciés et nous avons vendu 12 cartes sociétaires.

Nous avons organisé cette année 5 concours sociétaires, soit 1 de plus que l'année dernière.

La rencontre avec la société d'Ardoix a dû être annulée mais sera reconduite l'année prochaine chez nos amis ardéchois.

Le tarif de la carte sociétaire est de 10 €, ce qui donne accès aux jeux et au repas de fin de saison qui a lieu cette année au restaurant La Treille à Gervans.

Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux boulistes sur nos jeux les vendredis après-midi à l'entraînement ou lors des concours sociétaires.

Venez nous rejoindre afin de découvrir ou vous perfectionner au sport boule dans une ambiance chaleureuse et amicale.

Cette année, nous participons au Téléthon organisé par différentes associations d'Érôme qui se déroulera à la salle Heramen. A cette occasion nous ferons découvrir le sport boule aux personnes présentes à cette manifestation et désireuses de s'essayer à ce sport.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2024 et particulièrement la santé ainsi qu'à tous vos proches.

Les membres

PRÉSIDENT :

Michel ESCOMEL

TRÉSORIER :

Nicolas BAUGIRAUD

SECRÉTAIRE :

Raphaël FARRE

INFOS PRATIQUES

Président : 06 19 91 73 13

Trésorier : 06 40 32 00 27

Secrétaire : 07 86 94 95 19



Camp en Vendée - Puy du Fou

SEB SPORTS EVENEMENTS en 2023, c'est un projet exceptionnel pour les enfants du territoire et des villages, un séjour en Vendée sur 7 jours avec le Puy du fou, le Futuroscope ainsi qu'une initiation surf sans perdre nos valeurs de convivialité, nous avons amené 87 enfants et 14 animateurs.

Les petites vacances octobre, février et avril 2023 : c'est une augmentation par rapport à 2022 avec toujours des nouvelles familles qui viennent découvrir + 4 sorties et un camp en février où nous avons changé de lieu, nous sommes allés découvrir Marignac en Diois.

Cette année pour les vacances de NOËL 2023, nous allons ouvrir 1 semaine du 2 au 5 janvier 2024. Été 2023 : c'est pas moins de 80 enfants par jours sur 6 semaines + 5 camps avec en moyenne de 30 enfants par camp + un camp au Puy du Fou avec 87 enfants.

LA DJEUN'S #4 a eu lieu le 3 juin 2023, course d'obstacles fun et familiale qui a rassemblé pas moins de 240 participants avec cette année le soir un repas cochon à la broche avec 145 personnes.

Les mercredis, c'est 27 personnes en moyenne qui ont participé au

centre de loisirs.

Nous remercions les familles, les enfants pour leur confiance et leur participation ainsi qu'aux partenaires privés et institutionnels. Cette année, c'est la participation aussi au Téléthon avec d'autres associations du village ainsi que la mairie d'Érôme et c'est la réalisation de la fête des 10 ans de l'association, d'une matinée huîtres, soirée quiz, buzzers pour apporter de l'animation locale.

Merci à la mairie d'Érôme pour sa confiance ainsi qu'à la mairie de Serves sur Rhône et de Gervans pour la DJEUN'S.

INFOS PRATIQUES

06 78 11 19 93

sebsportevenement@gmail.com

www.sebsportevenement.com



Le Sou Des Ecoles



Les membres

PRÉSIDENT :

Julien MUSSLE

TRÉSORIÈRE :

**Marjolaine
ROMANO-HABOUZIT**

VICE TRÉSORIÈRE :

Eugenie DOMANGE

SECRÉTAIRE :

Cédrine FRAICHARD

VICE SECRÉTAIRES :

**Claire NAISSANT
Laure KNOBLOCH**



Le Sou des Ecoles est l'association des parents d'élèves bénévoles du RPI de Serves, Erôme et Gervans.

Notre association a pour but de financer les projets pédagogiques, culturels et sportifs des écoles maternelles et primaires des communes de Serves, Erôme et Gervans.

En 2023, les enfants de l'école d'Erôme sont ainsi partis en classe de découverte à Luz la Croix Haute. Ils ont fait de l'escalade, de la randonnée et ont découvert l'environnement montagnard. Dans les autres écoles, les élèves ont profité d'une visite au château de l'Arthaudière, d'une sortie à la médiathèque et au cinéma ainsi que d'une visite d'une miellerie, mais également d'activités sportives variées. Une journée de rencontre sportive inter-communale a été organisée.

En 2024, des projets culturels sont au programme avec une sortie au cirque, une visite au musée de Vassieux, un atelier sensoriel en forêt, une balade

"REJOIGNEZ LE SOU DES ÉCOLES !"

en bateau à roue à Saint Nazaire en Royans, un spectacle pour enfant ou encore une sortie à la médiathèque. L'année

s'annonce aussi sportive avec des cours de badminton, d'escrime et de basket-ball, des sorties en vélo, sans oublier la rencontre sportive inter-communale.

Le Sou des Ecoles offre aussi aux trois écoles du RPI des cadeaux de Noël ou de fin d'année et des gouters lors d'événements spéciaux.

Grâce aux subventions municipales, à la cotisation annuelle versée par les familles et grâce aux bénéfices que nous réalisons lors des ventes et des manifestations organisées au sein des 3 communes, le Sou parvient à financer les multiples projets conçus et portés par les professeurs pour nos enfants.

L'équipe du Sou tient à vous remercier de votre participation lors de ces événements car votre soutien contribue à la réalisation de l'ensemble des projets pédagogiques, culturels et sportifs des trois écoles.

L'agenda

21 JANVIER 2024

**Concours de belote
à Gervans**

16 MARS 2024

Loto à Erôme

25 MAI 2024

**Concours de pétanque
à Gervans**

28 JUIN 2024

Fête des écoles à Erôme

INFOS PRATIQUES

soudesecoles.rpisge@gmail.com

Facebook: SOU des écoles Serves Gervans Erôme

LA MAIRIE	
05 JAN	Vœux du maire 19h00

UNRPA	
14 JAN	Loto

ACCA	
11 FEV	Matinée gourmande

AMICALE DES POMPIERS	
10 MARS	Matinée Saucisse

SSE	
13 AVR	Joue là à l'américaine

SSE	
01 JUIN	La Djeun'S #5

AMICALE DES POMPIERS	
07 SEP	Concours de pétanque

AGENDA 2024

SSE	
14 JAN	Matinée saucisse, Reblochon, frites

SSE	
27 JAN	Soirée 2 en 1 Disco Fluo

ANCIENS DE L'USINE	
18 FEV	Loto

SOU DES ÉCOLES	
16 MARS	Loto

LA MAIRIE	
25 MAI	Fête des voisins

SOU DES ECOLES	
28 JUIN	Fête de l'école